

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions, il dispose d'un effectif de 121 postes budgétaires, auquel s'ajoute un vaste réseau d'experts, de médecins conseils, ainsi que des instances collégiales.

Site web : [www.oniam.fr](http://www.oniam.fr)

## Fiche de poste

### JURISTE

#### Dénomination du poste :

Juriste

#### Rattachement :

Accidents médicaux

#### Catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi 2

#### Type de contrat :

Contrat de droit public à durée déterminée d'une durée de 1 an, temps plein

#### Date de prise de fonctions :

Mai 2025

#### Localisation géographique :

Montreuil

#### Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

#### Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard  
**Le 02/05/2025** à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Altaïs  
1 place Aimée Césaire  
CS 80011  
93102 MONTREUIL CEDEX

Monsieur Denis CASANOVA  
Directeur des ressources

E-mail : [recrutement@oniam.fr](mailto:recrutement@oniam.fr)

Téléphone : 01 49 93 89 00

#### Affectation

Service

Service des Accidents médicaux

Effectif du service

Equipe de 18 personnes

Liaison fonctionnelle :

Rattachement hiérarchique à l'adjoint au chef de service, chargé des activités amiables et contentieuses.

## Environnement général du poste

L'ONIAM est un établissement public créé par la loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé. Il constitue un maillon fort de la démocratie et de la protection des droits du patient. Il a pour mission historique l'instruction et le règlement amiable des litiges relatifs aux accidents médicaux aux affections iatrogènes et aux infections nosocomiales. Ses missions ont progressivement été élargies depuis aux victimes d'autres dommages (VIH, VHC, vaccinations obligatoires, mesures sanitaires d'urgence, Benfluorex, Valproate de sodium).

Le service des accidents médicaux, qui est l'un des 3 services juridiques de l'établissement, assure l'activité cœur de mission de l'établissement. Il intervient dans le prolongement des avis rendus par les commissions de conciliation et d'indemnisation (CCI).

## Description du poste

Sous la responsabilité directe de l'adjoint au chef de service, chargé des activités amiables et contentieuses, et au sein d'une équipe composée de deux adjoints, de juristes, de chargés d'indemnisation, d'indemnitateurs, et d'assistantes juridiques, le titulaire du poste assure les activités principales suivantes:

- **Gestion des contentieux directs et suite procédure amiable (CCI) en appui sur l'ensemble des portefeuilles, hors contentieux recouvrement.**
  - Transmission des requêtes et assignations aux avocats de l'ONIAM avec rédaction de consignes contentieuses sur la position de l'ONIAM

Selon organisation de l'activité :

  - Analyse des décisions de justice : sens, proposition d'appels et pourvois...
  - Exécution des décisions de justice
- **Appui à la juriste chargée des demandes de substitutions suite avis CCI**
  - Instruction des demandes de substitution, réexamen, échanges avec le service médical, présentation des dossiers et rédaction de courriers de réponse aux victimes
- **Représentation de l'ONIAM en Commission de Conciliation et d'Indemnisation** : Analyse juridique des dossiers à l'ordre du jour et défense de la position ONIAM en séance.

Cette fonction de représentation peut emporter des déplacements au sein du réseau inter-régional des commissions : 1 à 2 journées de réunion par mois.

## Profil recherché

### Formation et expérience

- Diplôme universitaire juridique de niveau Master 2 (ou concours équivalent de la fonction publique), spécialisation en droit de la responsabilité médicale appréciée.
- Une expérience d'un an minimum dans le domaine de la responsabilité médicale est souhaitable

**Connaissances**

- Droit de la santé et en droit privé général
- Procédures civile et administrative
- Droit de la réparation

**Aptitude :**

- Analyse et synthèse
- Capacités relationnelles fortes compte tenu de la diversité des interlocuteurs (médecins, juristes, experts, avocats, ...)
- Autonomie
- Organisation et rigueur
- Esprit d'équipe, sens du service public
- Maîtrise des outils bureautiques